

Les Nations Unies et le désarmement

DÉBAT À LA QUINZIÈME SESSION

Comme les années précédentes, le désarmement a occupé cette année une place prépondérante dans les débats de l'Assemblée générale de l'ONU. L'ordre du jour portait quatre points s'y rattachant. L'Assemblée a dû en outre étudier le point de procédure soulevé par la demande de M. Khrouchtchev que le débat sur les propositions de l'URSS au sujet du désarmement ait lieu en séance plénière de l'Assemblée et non pas au sein de la Commission politique, comme le veut l'usage.

La proposition de M. Khrouchtchev a été débattue le 11 octobre 1960 et repoussée par 62 voix (dont celle du Canada) contre 12, et 24 abstentions. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Green, s'est élevé contre la demande soviétique. Après la mise aux voix, le point que l'URSS avait fait inscrire à l'ordre du jour a été déféré, ainsi que trois autres sur le désarmement, à la Commission politique. Voici le texte du discours de M. Green:

IL SERAIT inutile de rappeler à cette Assemblée que, de tous les problèmes qui nous sollicitent, celui du désarmement est aujourd'hui le plus important. Sur ce point je pense comme M. Khrouchtchev. Me faut-il souligner une fois de plus que le Canada désire une solution aussi rapide que possible de cet urgent problème?

Mon pays a pour voisins, au sud, les États-Unis et, au nord, la Russie soviétique. C'est dire que nous sommes placés entre les deux nations qui prendraient la tête des camps ennemis en cas de conflit nucléaire, et que l'évolution de la conjoncture mondiale nous intéresse au premier chef.

Les représentants qui siègent dans cette enceinte comprendront donc aisément pourquoi le Canada souhaite une discussion approfondie de tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement.

M. Khrouchtchev a affirmé que les délégués des puissances occidentales n'accordent pas le temps voulu à un débat sur le désarmement. Je pense que cela n'est pas tout à fait exact, car je suis persuadé qu'il n'y a personne ici qui ne soit prêt à étudier immédiatement le problème du désarmement.

A quel palier débattre cette question?

Toutefois l'Assemblée n'a pas pour dessein de s'engager aujourd'hui dans une discussion approfondie sur le désarmement, mais plutôt d'analyser une question de procédure, soulevée par le projet de résolution A/L/311 soumis par la